Sézanne SUD-OUEST MARNAIS

L'ACTUALITÉ DE MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

mag

SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE 2025

DOSSIER

Sécurité incendie à la CCSSOM

DÉCOUVRIR

La coopérative Le Brun de Neuville à Bethon

PORTRAITS

Trois vice-présidents de la CCSSOM se sont essayés à l'exercice des portraits croisés

Sapeurs-pompiers de Sézanne
©Mélissa Couto

CCSSOM.FR

A noter

CONCOURS PHOTO

« INSTANTS DE VIE, IMAGES DE CAMPAGNE»

Le concours photo amateur de la CCSSOM revient pour une 2e édition… « *Instants de vie, images de campagne* ». Saisissez les instants de complicité, de partage, de convivialité, mais aussi les moments de vie au quotidien. La beauté simple et sincère du « vivre ensemble » sur le territoire de la CCSSOM. Vous avez **jusqu'au 31 décembre 2025** pour nous faire parvenir vos plus beaux clichés.

➥ **Pour en savoir plus sur la participation et le règlement, RDV sur le site de la CCSSOM ou en scannant le QR Code.**

EN PRATIQUE

CLOTURE DES CONTRATS D'EAU

La résiliation de votre abonnement n'est pas automatique, elle prend effet à la date de votre demande. Sans demande de votre part, vous restez redevable des factures.

Pour bien clôturer votre contrat, vous devez transmettre votre relevé de compteur.

Deux solutions au choix :
sur le site de la CCSSOM
ou en scannant ce QR Code

HANDICAP

Pour la 4e année consécutive, la CCSSOM participe au DUO DAY

Pilotée par l'ALGEEI (Association Laïque de Gestion d'Etablissement d'Education et d'Insertion) en collaboration avec le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, cette initiative permet la mise en place de stages de découverte en entreprises pour toutes personnes en situation de handicap.
3 personnes sont déjà inscrites auprès de la CCSSOM.

Le territoire de la CCSSOM

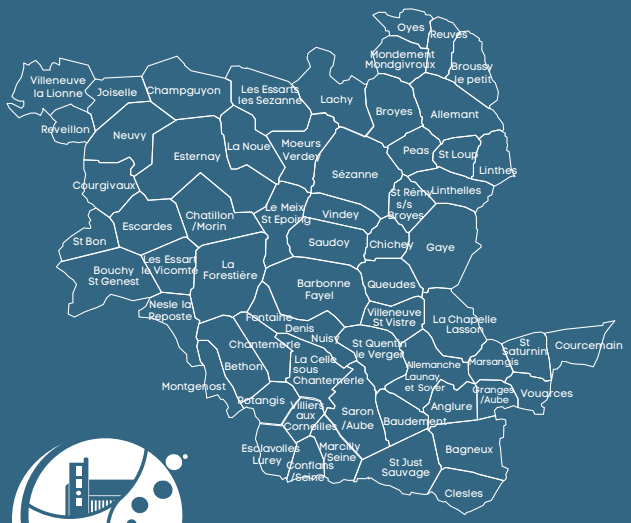

ALLEMANCHE-LAUNAY-ET-SOYER • ALLEMANT
ANGLURE • BAGNEUX • BARBONNE-FAYEL
BAUDEMENT • BETHON • BOUCHY-SAINT-GENEST
BROUSSY-LE-PETIT • BROYES • CHAMPGUYON
CHANTEMERLE • CHÂTILLON-SUR-MORIN • CHICHEY
CLESLES • CONFLANS-SUR-SEINE • COURCEMAIN
COURGIVAUX • ESCARDES • ESCLAVOLLES-LUREY
ESTERNAY • FONTAINE-DENIS-NUISY • GAYE
GRANGES-SUR-AUBE • JOISELLE
LA CELLE-SOUS-CHANTEMERLE • LA CHAPELLE-LASSON
LA FORESTIÈRE • LA NOUE • LACHY
LE MEIX-SAINT-ÉPOING • LES ESSARTS-LE-VICOMTE
LES ESSARTS-LÈS-SÉZANNE • LINTHELLES • LINTHES
MARCILLY-SUR-SEINE • MARSANGIS
MŒURS-VERDEY • MONDEMENT-MONTGIVROUX
MONTGENOST • NESLE-LA-REPOSTE • NEUVY
OYES • PÉAS • POTANGIS • QUEUDES • REUVES
RÉVEILLON • SAINT-BON • SAINT-JUST-SAUVAGE
SAINT-LOUP • SAINT-QUENTIN-LE-VERGER
SAINT-REMY-SOUS-BROYES • SAINT-SATURNIN
SARON-SUR-AUBE • SAUDOY • SÉZANNE
VILLENEUVE-LA-LIONNE
VILLENEUVE-SAINT-VISTRE-ET-VILLEVOTTE
VILLIERS-AUX-CORNEILLES • VINDEY • VOUARCES

Photo de couverture : ©Mélissa Couto Photographe – Soulful Vintage Moment. Photographe professionnelle installée sur notre territoire.
www.mc-photographe.fr
Instagram : @melissa_couto_photographe
Facebook : Mélissa Couto Photographe – Soulful Vintage Moment

Sézanne Sud-Ouest Marnais mag • N° 16 • Le magazine d'information de la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais • Hôtel de Communauté - Promenade de l'Aube - 51260 Anglure • Directeur de publication : Cyril Laurent • Responsable de rédaction : Dany Carton • Rédaction : Bettina Roche, Lucas Duplessier • Maquette des pages 4, 5, 9 et 12 : Lucas Duplessier • Conception : Virginie Dhellemme, www.comincreation.fr • Crédit photos : ©IstockPhotos, ©AdobeStock - Imprimé à 11 800 exemplaires par le Réveil de la Marne - Dépôt légal : novembre 2025 - N° ISSN : en cours.

PEFC 10-31-1245
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

LE TRI + FACILE
BAC DE TRI

Cyril Laurent
Maire de Les Essarts-le-Vicomte,
Président de la Communauté de Communes Sézanne Sud-Ouest Marnais,
Conseiller départemental de la Marne.

VOUS AVIEZ ÉVOQUÉ DES PROJETS À VENIR DANS VOTRE DERNIER ÉDITO, QU'EN EST-IL?

Effectivement, j'avais évoqué mon souhait de voir aboutir plusieurs dossiers avant la fin du mandat: la mise en place d'une politique jeunesse, l'installation d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) ou encore un schéma intercommunal de défense extérieure contre l'incendie (DECI). Je peux vous dire que c'est chose faite. Le CISPD a été installé au cours de l'été aux côtés de M. le Préfet et M. le Sous-Préfet en présence de nombreux acteurs du territoire: gendarmerie, éducation nationale, services sociaux, services éducation-jeunesse, CIAS, département, élus... des groupes de travail vont se réunir dès janvier afin d'aborder différentes thématiques. L'idée c'est le pragmatisme. Qu'est ce qui ne fonctionne pas? Comment peut-on concrètement régler le problème? Pour ce qui est de la politique jeunesse, elle se déploie depuis la rentrée. On constate un vrai intérêt de nos ados pour les activités proposées. Les retours sont très positifs. Les équipes de la CCSSOM sont motivées. C'est très encourageant !

EN PARCOURANT CE MAG, ON DÉCOUVRE QUE LA CCSSOM INTERVIENT ÉGALEMENT DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE INCENDIE.

Oui en effet ! Chaque année la CCSSOM consacre près de 375.000€ de son budget de fonctionnement afin d'abonder le budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Marne. On comptabilise pas moins de 95 sapeurs pompiers volontaires sur notre territoire répartis sur 3 centres de secours (Anglure, Esternay et Sézanne). Cela représente 1815 interventions sur notre territoire intercommunal en 2024. Vous me permettrez, à ce titre, de rendre un hommage appuyé à ces femmes et ces hommes qui sont au service de notre sécurité au quotidien.
La CCSSOM a également financé la modernisation du centre de secours de Sézanne (+900K€) en 2023 et a déjà engagé la modernisation du centre de secours d'Esternay (+700K€) qui débutera en 2026. Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un schéma intercommunal de la DECI. Un audit général a été réalisé. Le coût estimé pour répondre à la réglementation en vigueur s'élève à 2,8 millions € HT. Nous avons pu prioriser les projets avec l'aide du SDIS pour couvrir l'ensemble des communes et agir efficacement à hauteur de 1,5 million €. Il débutera dès 2026 et s'étalera sur plusieurs années en fonction de nos capacités budgétaires, des possibilités foncières et financières des communes. C'est une vraie démarche partenariale.

3 QUESTIONS À CYRIL LAURENT

VOUS AVEZ ÉVOQUÉ RÉCEMMENT EN BUREAU COMMUNAUTAIRE ÊTRE INQUIET POUR LES FINANCES DE LA CCSSOM DÈS 2026.

Lorsque l'on regarde les premières simulations
Lorsque l'on regarde les premières simulations
de l'association « Intercommunalités de France », on nous annonce une baisse des recettes de l'ordre de 500.000€ sans compter les dépenses supplémentaires imposées via des mesures nationales. C'est énorme! Il est difficile d'avoir une vision précise pour l'heure étant donné que le projet de loi de finances pour 2026 est actuellement encore débattu au Parlement. Qu'en sera-t-il au final ? Seul l'avenir nous le dira! J'ai d'ores et déjà donné la consigne à mes services de réaliser une revue générale de nos dépenses publiques afin d'anticiper et de dégager des économies. L'anticipation doit être de mise. Le budget est déjà contraint mais il faut toujours se poser la question de l'utilité et de l'efficacité de la dépense publique. ●

Posez vos questions au Président de la Communauté de Communes par email à presidence@ccssom.fr ou par courrier à la CCSSOM

dossier

SÉCURITÉ INCENDIE

La sécurité incendie constitue un enjeu majeur pour tous
l'environnement face à un risque dont les conséquences
feu, elle implique la préparation des infrastructures, l'orga
aux spécificités locales, comme la taille et la répartition d
la vulnérabilité des espaces naturels.

DE QUOI A-T-ON BESOIN POUR AS

DES HOMMES

QU'EST-CE QUI SE PASSE QUAND ON APPELLE LE 18 ?

Le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) reçoit l'appel à Fagnières et dispatche les appels aux unités de sapeurs pompiers volontaires (SPV)

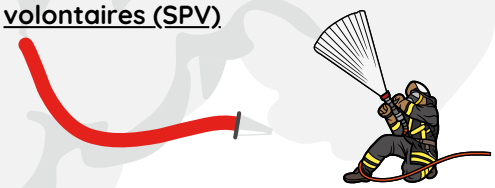

En cas d'intervention majeure ou nécessitant du matériel spécifique les pompiers professionnels sont envoyés en renfort des SPV.

1815 interventions

sur la CCSSOM en 2024

- ANGLURE : 475 interventions
- ESTERNAY : 380 interventions
- SEZANNE : 960 interventions

95 SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES SUR LE TERRITOIRE DE LA CCSSOM

La CCSSOM verse une participation annuelle au SDIS à hauteur de **375 000 €**

DES ÉQUIPEMENTS

3 CENTRES DE SECOURS (ANGLURE, ESTERNAY, SEZANNE)

La CCSSOM s'engage sur les centres d'intervention afin d'offrir une qualité de service améliorée par une mutualisation des moyens et de meilleures conditions pour nos Sapeurs Pompiers Volontaires.

La CCSSOM prend en charge à hauteur de **100 %** les travaux de modernistation des centres de secours avec l'aide du département

1 238 000 € d'investissement dans la défense incendie par la CCSSOM depuis 2020

500 POINTS D'EAU (POTEAUX, CITERNES, POINTS DE PUISAGE...)

Ces derniers sont contrôlés et entretenus par les communes.
Tous les 2 ans, les communes assurent les contrôles et le petit entretien de ces équipements. En cas de casse ou fuite, la CCSSOM prend en charge

70 % des frais

(avec un fond de concours des communes de 30 %)

À LA CCSSOM

les territoires. Elle vise à protéger les populations, les biens et
peuvent être dévastatrices. Au-delà de la prévention des départs de
anisation des secours, la sensibilisation des habitants et l'adaptation
e nos communes rurales, la présence d'industries sensibles ou

SSURER LA DÉFENSE INCENDIE ?

VOUS VOULEZ DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE OU JSP ?

Sapeur-Pompier Volontaire (à partir de 16 ans)

- **Répondre aux conditions d'accès** (16 ans avec accord parental à 55 ans au moment du recrutement, absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions, résider en France, remplir les conditions médicales et physiques)
- **Suivre une formation de 10 à 22 jours non consécutifs répartis sur 3 ans en fonction de la spécialité.**
- **Enfin, s'engager pour une durée de 5 ans renouvelable tacitement**

Jeune Sapeur-Pompier (à partir de 13 ans)

- **Répondre aux conditions d'accès** (13 ans minimum avec accord parental, certificat d'aptitude physique et de vaccination antitétanique)
- **Suivre la formation en 4 cycles JSP pour ensuite obtenir le BNJSP** (Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier) **en passant des épreuves théoriques, pratiques et sportives**

QUELS SONT LES ENJEUX POUR LES PROCHAINES ANNÉES ?

ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC

Un diagnostic a été réalisé, par nos propres ressources en interne, sur les 62 communes de la CCSSOM afin d'évaluer et de cartographier les points d'eau disponibles.

Cette étude vise également à identifier les risques liés aux différents usages du territoire (habitat, établissements recevant du public, activités agricoles, industrielles et spécifiques) **et à analyser les moyens existants pour y répondre efficacement.**

PRIORISER LE PLAN DE PROGRAMMATION D'INVESTISSEMENT (PPI)

Du diagnostic découle inévitablement un PPI qui va permettre de planifier les travaux.

Ces derniers portent sur des solutions d'accès en eau, modulables selon les situations de terrain :

- **1re solution,** la plus simple, **poteau d'incendie (3 000 €)**
- **2e solution,** si l'option précédente n'est pas possible (pour débit et pression insuffisants), **citerne souple (20 000 €)**
- **3e solution,** si les deux dernières options ne sont pas possibles (pour contrainte particulière comme l'urbanisme), **citerne enterrée (50 000 €)**

Le PPI représente un investissement de 2,8 M € HT (dont 1,5M € qui vient d'être priorisé par le SDIS) :

- **850 000 € de subventions potentielles par le Département**
- **600 000 € de fond de concours avec les communes concernées**
- **1.350 000 € de reste à charge pour la CCSSOM, à lisser sur les 5 à 10 prochaines années**

LE MATÉRIEL
est pris en charge à 100 % par le SDIS

3 VICE-PRÉSIDENTS DE LA CCSSOM se sont essayés à l'exercice des portraits croisés

Vous souvenez-vous quand vous avez décidé de faire de la politique locale ?

Frédéric Espinasse : Franchement moi je n'étais pas dédié à faire de la politique locale, c'est l'ancien maire qui est venu me chercher car je travaillais pour la DDE et j'avais sans doute certaines compétences mais j'étais très jeune et je ne pensais pas pouvoir dégager le temps que j'estimais nécessaire pour bien faire les choses.

Daniel Gomes : Moi non plus je ne pensais pas du tout faire de la politique un jour mais quand je suis arrivé dans le village de Bethon, je me suis tout de suite plu, j'ai trouvé que le village bougeait beaucoup, et j'ai eu envie de m'engager. D'une certaine façon, c'est aussi un peu un hommage que je rends à mon grand-père qui était employé communal et qui était très apprécié dans ses fonctions

Noël Fessard : Pour moi ce n'est pas du tout une question de politique d'ailleurs quand j'ai pris la suite de l'ancien Maire, nous étions différents dans nos idées, mais je dirais que c'est plutôt une question de personnalité et d'envie, avoir une vraie envie de s'engager pour le local, être au service de tous.

Cela se concrétise comment l'engagement pour vous ?

FE : Deux choses importantes pour moi : être disponible et pour tout le monde, ne jamais faire de « favoritisme ».

NF : Ce que j'aime au quotidien, c'est effectivement être à l'écoute, on est beaucoup à l'écoute et il faut savoir s'adapter à toutes sortes de situations.

DG : C'est vrai que les journées ne se ressemblent pas !

FE : Et il faut savoir travailler dans l'urgence !

Avez-vous eu un dossier vraiment délicat à gérer ?

DG : Pour ma part, l'eau et l'assainissement, c'est vraiment la réglementation qui est en perpétuelle évolution qui bouge très vite, parfois plus vite que les dossiers eux-mêmes. Donc il faut s'adapter en permanence et nous sommes aussi également très contrôlés. On sent une épée de Damoclès toujours au-dessus de la tête.

NF : Il est vrai que concernant les bâtiments, le contexte est un peu différent, on peut choisir de prendre un petit peu plus de temps.

FE : En ce qui me concerne, le plus délicat c'est premièrement de faire la programmation de voirie parce qu'évidemment les communes ont toutes envie que l'on fasse chez elles et c'est compréhensible. Donc il faut prendre du temps avec les élus, aller sur place et ensemble établir un niveau de priorité qui va de 1 à 3.

Quel est le projet de la Communauté de Communes sur ce mandat qui, pour vous, est le plus marquant ?

DG : Je crois qu'on peut dire que l'on a vraiment réussi à harmoniser les services et les tarifs. C'était primordial.
FE : Je dirais que l'on a fait ce que l'on avait programmé. Parfois cela a pu être compliqué… je me souviens d'un chantier de traverse, un gros axe sur lequel il y avait beaucoup de contraintes, pas évident. Et puis il y a eu la reprise en gestion directe des services eau et assainissement, sacré défi pour les élus et pour les équipes !
NF : Pour ma part, je suis très content de la nouvelle crèche qui vient d'ouvrir à Esternay, c'est une belle réalisation.

Qu'est-ce que cela a pu changer selon vous d'être dans une plus grosse Communauté de Communes ?

NF : Franchement, heureusement qu'il y a les Communautés de Communes comme la nôtre, avec beaucoup de compétences, parce qu'il y a beaucoup de choses que maintenant une commune seule ne pourrait plus faire.
FE : Je partage ton avis, il y a un dossier nouveau : les ouvrages d'art, très honnêtement s'il avait fallu gérer ça chacun dans sa commune, on y serait encore alors que là, avec la CCSSOM, un plan pluriannuel a été mis en place déjà depuis l'an dernier, qui fonctionne bien. De plus, nous avons pu avoir de très belles subventions.
NF : C'est vrai il y a une question de budget mais pas seulement, d'expertise aussi. On a besoin d'avoir des équipes expérimentées.
DG : Oui je suis d'accord, faire face à tous les changements incessants de réglementation c'est vraiment compliqué.

Dans vos délégations qu'elles ont été vos priorités ?

DG : Alors moi c'est simple, je dirais la station d'épuration d'Esternay qui était vraiment obsolète et l'assainissement de la commune de Gaye qui trainait depuis trop longtemps.
NF : En ce qui me concerne, ça a été vraiment le choix de faire des cantines pour toutes les écoles afin que les enfants n'aient plus à se déplacer sur le temps du midi.
FE : Pour la voirie il a fallu intégrer de plus en plus la problématique environnementale, l'écologie ou encore le développement durable.

Y-a-t-il un dossier qui n'ait pas abouti ? une frustration ?

DG : Honnêtement si le dossier n'a pas abouti c'est parce qu'on l'a décidé tous ensemble.
NF : Tu as raison, il y a une vraie écoute au sein des réunions.
FE : Et la parole est libre, c'est important !

Qu'est-ce que ça vous fait tous les trois de contribuer ensemble à des investissements très lourds qui ont une durée de vie de 30 ou 50 ans ?

NF : C'est vrai que c'est une lourde responsabilité.
DG : Nous avons bien conscience que nous nous engageons pour les générations à venir.

Rétrospectivement, auriez-vous préféré une autre délégation ?

DG : Ah non pas du tout !!
NF : J'ai beaucoup aimé ce que j'ai eu à gérer mais je suis très attiré aussi par le développement touristique.
FE : Moi je me dis que si j'avais eu ta délégation Noël, j'aurais fait moins de kilomètres (rires).

jeunesse

Le saviez-vous ? C'est la CCSSOM qui accompagne les petits écoliers des écoles maternelles et élémentaires, tout au long de leur journée et tout au long de l'année.

DÈS 7H

Les cars scolaires emmènent les enfants à l'école.

110 000 €

c'est le coût annuel pour la CCSSOM

et c'est gratuit pour les familles

Un accompagnateur est présent tout au long de leur trajet.

À PARTIR DE 16H30

Les cars scolaires sont prêts à raccompagner les écoliers pour rejoindre leur domicile. Comme pour l'aller le matin, **c'est toujours gratuit pour les familles**

LE MIDI

Pour que ce moment privilégié de la journée soit confortable pour les enfants, la CCSSOM s'est engagée à construire des cantines. **3 nouvelles ont été construites depuis 2020**, la dernière étant la cantine des Limonières à Sézanne avec un investissement de

1 000 000 € TTC

Subventionné à hauteur de 40 %

La CCSSOM gère la **restauration scolaire**. À ce titre, elle sélectionne le prestataire pour la confection des repas, et assure le service grâce à la présence, dans les cantines de 53 de ses agents. Ce service de restauration scolaire est pris en charge **à hauteur de 60 % par la CCSSOM**. C'est aussi la CCSSOM qui construit, rénove, entretient les bâtiments et les installations des cantines.

Nos cantines = 1000 repas par jour

LE MÉNAGE

Une fois la journée des enfants terminée, elle n'est pas finie pour autant dans les écoles. En effet, le ménage est assuré par des agents de la CCSSOM tous les jours pour garantir un cadre propre aux élèves du territoire.

38 agents d'entretien (prise en charge à 100 % par la CCSSOM)

DE 7H À 9H

L'accueil du matin*

est assuré sur les sites scolaires du territoire de la CCSSOM par

26 agents (prise en charge à hauteur de 65 %)

l'occasion pour les enfants de se retrouver pour diverses activités en douceur avant la classe.

(*heure de début variable en fonction du site)

DE 16H30 À 19H

L'accueil du soir

Après une journée d'apprentissages délivrés par les professeurs, c'est le moment du goûter, de **l'aide aux devoirs (financée par la CCSSOM à 100 %)** ou d'un moment de détente à l'accueil périscolaire.

EN CHIFFRES

1 850 000 €

d'investissements cumulés depuis 2020

Coût complet du secteur

4 900 000 €

Reste à charge de la CCSSOM

3 700 000 €

La CCSSOM déploie sa politique Jeunesse

C'est nouveau en 2025

Un accueil est désormais proposé aux collégiens de l'ensemble du territoire à chaque période de vacances (sauf fin d'année)

À partir de 2026

Jusqu'à présent étaient proposés deux « séjours ados » avec une capacité de 180 jeunes de 11 à 15 ans (ski en février et campagne en juillet), un nouveau séjour va être proposé sur une thématique mémorielle : direction la Normandie et les plages du débarquement (capacité 48 places).

La CCSSOM propose des solutions pour les mercredis et vacances scolaires

5 centres de loisirs (Sézanne, Esternay, Anglure, Conflans-sur-Seine et Saint-Just-Sauvage) sont **gérés à 100 % par la CCSSOM**. De riches programmes d'animations sont concoctés tout spécialement pour les enfants ; ils sont toujours renouvelés et il arrive que des activités communes aux 5 centres soient mises en place.
Ce service qui mobilise 25 agents de la CCSSOM est **pris en charge à hauteur de 60 % par la CCSSOM** (seulement 40 % à la charge des familles).

La CCSSOM mise sur ses agents

L'accompagnement et la formation continue des agents, c'est important !
Et puisque l'avenir se prépare maintenant,

une bourse BAFA

est mise en place pour les jeunes du territoire à compter de 2026.

Et pour les agents déjà en place dans la collectivité,
la CCSSOM consolide les qualifications et met en place des formations en lien avec les enfants
(selon besoins particuliers) et en lien avec la sécurité et la santé (extincteurs, gestes et postures au travail,...).

La CCSSOM favorise les classes de neige et de découverte

Parce que nous savons qu'elles sont une expérience incomparable dans une scolarité,

la CCSSOM finance les classes de neige et de découverte **à hauteur de 75 %.** Mais s'agissant d'un temps incluant du scolaire, elles restent à l'entière initiative du personnel enseignant.

109 agents de la CCSSOM travaillent pour vos enfants au quotidien

1500 ÉLÈVES

123 000 €

de travaux cet été 2025 dans les écoles

La coopérative Le Brun de Neuville à Bethon

une sexagénaire très active

Damien Champy, président directeur général de la coopérative Le Brun de Neuville

Un pur produit de l'histoire reposant sur la fibre familiale

« *L'avenir et la prospérité de la champagne se trouvent dans l'organisation syndicale et coopérative* ». Ainsi, s'exprimait Alphonse Perrin en 1912, alors secrétaire général du SGV (Syndicat Général des Vignerons) de Champagne.
Symbole et traduction de la révolte des vignerons au début du XXe siècle, les premières coopératives vinicoles sont créées dans les années 1920 en Champagne. Mais ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que le mouvement coopératif champenois connaît son véritable essor. Les coopératives qui ont façonné la filière champenoise continuent de s'inscrire dans les enjeux du monde vitivinicole.

Fondée en 1963, la coopérative Le Brun de Neuville, implantée sur la côte de Sézanne, au sud de la côte des Blancs, doit son nom à l'une des familles fondatrices (la famille de Reviers) qui a proposé de donner le nom de ses ascendants à la structure nouvellement créée. Initialement tournée exclusivement vers le pressurage, la coopérative a complété son offre, au début des années 1970, en commercialisant une partie de sa production sous sa propre marque.

La force du collectif : une des valeurs fondamentales de la champagne

Dans un paysage bâti sur les marques puissantes des maisons, les coopératives sont incontournables. En effet, sur les 18 000 vignerons qui œuvrent sur le territoire de l'appellation, 14 000 adhèrent à l'une des 137 coopératives.
Il n'est pas inutile de rappeler que la coopérative est une structure prônant la mise en commun des outils de production. Elle permet ainsi à de nombreux propriétaires de petites surfaces de transformer leur raisin en vin. Après avoir reçu et pressé les raisins de ses adhérents, la coopérative

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Roman Vaz, chef de cave

Nouveau centre de pressurage ultra moderne

Le changement climatique suscite la réflexion

Le changement climatique est une réflexion en cours au sein de la filière champagne. Des recherches sont menées à l'échelon national et un programme régional destiné à créer de nouveaux cépages résistants au mildiou et à l'oïdium est en cours de finalisation. Ces réflexions sont bien entendu importantes pour l'avenir du champagne et de son vignoble qui subit aussi les contraintes liées à la sécheresse ou au surplus d'eau.
Quoi qu'il en soit, il importe de privilégier la matière végétale pour garder la typicité du champagne qui représente le véritable enjeu à défendre.
La champagne est tout à fait capable de s'adapter en évoluant. Ainsi, lors de la dernière vendange, il a été constaté un très important niveau de maturité allié à une belle fraîcheur sur les vins produits.

peut rendre leur part aux adhérents qui le souhaitent, charge à eux d'assurer la commercialisation. Elle peut aussi revendre des vins clairs à des maisons. Elle peut encore assurer la commercialisation à son nom.
C'est le cas de la coopérative locale Le Brun de Neuville qui emploie 17 personnes. Elle couvre 160 ha répartis sur 11 villages marnais et un aubois. Elle rassemble 250 vignerons et produit selon les années entre 250 000 et 300 000 bouteilles. Celles-ci, pour leur grande majorité (70 %), sont vendues en France. Les 30 % restants sont exportés en Europe (Espagne, Italie, Belgique, Royaume Uni et Allemagne) mais aussi au Japon et aux USA.
Pour cette dernière destination, la demande qui est manifeste s'inscrit cependant dans un contexte politique compliqué. En effet, si la surtaxe de 15 % imposée par le gouvernement américain n'est pas encore effective, la valeur supérieure de l'euro par rapport au dollar représente déjà un handicap.

Enfin, la volonté de la coopérative Le Brun de Neuville de respecter l'équilibre champenois (70 % négoce et 30 % vignoble) en termes de vente, l'a conduit à ne commercialiser qu'un tiers de la production. Les autres 2/3 font l'objet d'une contractualisation avec le négoce.

Modernisation et réduction de l'empreinte carbone animent la gouvernance

Depuis de nombreuses années, la coopérative Le Brun de Neuville, sensible aux préoccupations environnementales, investit dans l'amélioration de son fonctionnement et la modernisation de ses installations.

Ainsi :
- l'ensemble des ampoules électriques ont été remplacées par des leds, générant des économies appréciables.
- outre le recours aux entreprises locales pour les approvisionnements (emballages notamment), les bouteilles sont désormais habillées par des matières plus naturelles permettant le recyclage des étiquettes.
- les bâtiments de stockage sont équipés, depuis 2021, de panneaux photovoltaïques (150 000 €) qui génèrent une auto-consommation de 20%.
- un nouveau centre de pressurage ultra moderne (5 millions d'euros) a été construit en 2023 et devrait être équipé, lui aussi, dans un proche avenir, de panneaux photovoltaïques. ●

Une spécificité : le cépage Chardonnay dont il faut poursuivre la promotion

Le cépage chardonnay constitue la véritable spécificité de la coopérative Le Brun de Neuville puisqu'il représente 90 % de l'encépagement récolté. Il permet ainsi d'élaborer 3 gammes de champagne.

- **La gamme Côte** dont les raisins issus de la côte sézannaise sont vinifiés en cuves inox. Champagne de célébration, il se déguste aussi à l'apéritif.
- **La gamme Chemins** fait intervenir subtilement l'influence humaine, dans la vinification en foudres et en fûts, pour sublimer le terroir. Ce champagne se déguste plutôt en début de repas.
- **La gamme Autolyse** est un champagne d'exception qui subit harmonieusement l'influence du temps (vieillissement minimum de 10 ans en bouteilles) pour être proposé lors de repas gastronomiques.

Ces différentes gammes répondent non seulement aux différents moments de consommation, mais sont aussi destinées à poursuivre la promotion de la côte de Sézanne en France et à l'étranger.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LA SANTÉ DE NOTRE TERRITOIRE : LA CPTS SUD MARNE

CPTS
Sud Marne

Depuis bientôt deux ans, une nouvelle organisation de santé se met en place sur les territoires de la **Communauté de communes de Sézanne Sud Ouest Marnais et de la Communauté de communes du Sud Marnais**: la **CPTS Sud Marne** (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé).

Son objectif ? Mieux coordonner les acteurs de santé et améliorer la prise en charge des habitants.

QU'EST-CE QU'UNE CPTS ?

La CPTS Sud Marne regroupe différents professionnels de santé :

médecins, infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes, sages-femmes, dentistes, orthophonistes, psychologues entre autres; mais aussi structures médico-sociales, sociales et associations (par exemple CIAS, CRT, CLIC, SSIAD, GHAM etc…)

qui choisissent de travailler ensemble. Contrairement à une maison de santé, qui rassemble les soignants dans un même lieu, la CPTS est une **organisation de réseau** : chacun reste dans son cabinet ou sa structure, mais tous coopèrent autour de projets communs.

UN PROJET CONSTRUIT COLLECTIVEMENT

La CPTS Sud Marne est née de la volonté des professionnels de santé locaux de s'unir pour faire face aux difficultés rencontrées : pénurie de médecins, délais d'attente, isolement de certains praticiens, besoins croissants liés au vieillissement de la population. Avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, de la CPAM Marne, de la Communauté de Communes de Sézanne Sud Ouest Marnais et celle du Sud Marnais, ce projet se structure pas à pas.

ET DEMAIN ?

Chaque année, la CPTS Sud Marne travaille sur des actions concrètes.

Elles sont communiquées largement sur nos réseaux sociaux et surtout notre site internet.

Vous pouvez ainsi trouver des informations intéressantes concernant votre santé (comment faire son dépistage avec le kit cancer colorectal, faire son auto-palpation, le langage des jeunes enfants et des conseils).

Sur le site, vous pouvez aussi retrouver des informations importantes sur des ateliers ou des réunions organisés par diverses structures, à destination du grand public, sur votre territoire.

La CPTS Sud Marne, c'est la santé de demain qui s'organise dès aujourd'hui, au plus près de chez vous.

QUELS BÉNÉFICES POUR LES HABITANTS ?

La CPTS Sud Marne vise à répondre aux besoins concrets du territoire :

Faciliter l'accès aux soins

En essayant d'organiser la prise en charge des patients les plus fragiles sans médecin traitant et en favorisant le recours aux soins non programmés. En organisant avec les professionnels de santé du territoire, des circuits-courts facilitant le travail et la prise en charge sur le territoire.

Par exemple, un circuit-court d'échographie en partenariat avec le centre hospitalier de Sézanne ou des examens biologiques avec le laboratoire Bioxa de Sézanne.

Améliorer la coordination

Les professionnels se connaissent mieux, échangent plus rapidement et évitent les ruptures de suivi entre spécialistes, médecins traitants et hôpital. Des temps de formation entre professionnels sont régulièrement organisés. C'est un moment privilégié pour se rencontrer mais aussi pour échanger avec des spécialistes et des structures de prise en charge.

Développer la prévention

Campagnes de dépistage, actions de santé publique (vaccinations, prévention du diabète, ateliers sur le bien vieillir, etc.), chaque année, et certain(e)s d'entre vous ont pu y participer, la CPTS, grâce aux professionnels du territoire (avec les pharmacies du territoire), organise des actions pour la prévention des cancers du sein et de l'utérus (octobre rose) ainsi que pour le cancer colorectal.

Ce sont aussi des interventions dans les écoles sur des thèmes divers comme la nutrition, les troubles de l'audition ou la sédentarité. Enfin, la CPTS Sud Marne s'associe à d'autres structures du territoire afin d'organiser des évènements comme le forum bien-vieillir.

Renforcer le lien avec la population

En informant les habitants sur les ressources disponibles et en les impliquant dans les démarches de santé.

cptssudmarne.fr

www.facebook.com/cpts.sudmarne/

www.linkedin.com/company/cpts-sud-marne/